



DE CESF

Diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale Familiale

Le Conseiller en Économie Sociale et Familiale (CESF) est un travailleur social qualifié dont le cœur de métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation, santé.

Le CESF intervient auprès des personnes en situation de précarité, ou ayant des difficultés financières, ou connaissant des problèmes d'accès au logement, de surendettement, de chômage. Son action s'inscrit aussi dans les problématiques de vieillissement de la population, de dépendance, du handicap, de protection de l'enfance...

Son intervention privilégie une finalité éducative et vise la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes, les familles, les groupes. Ces compétences vont permettre aux publics concernés d'accéder à leurs droits, de prévenir et/ou de gérer les difficultés de leur vie quotidienne.

Le CESF favorise la participation active et permanente des usagers/habitants, l'expression de leurs besoins, l'émergence de leurs potentialités, afin qu'ils puissent progressivement accéder à leur autonomie et à la maîtrise de leur environnement domestique.



OBJECTIFS

- Acquérir une posture de travailleur social
- Accompagner des usagers dans leur vie quotidienne
- Développer des actions de conseils et d'informations
- Participer au diagnostic social des populations

12, route de l'ancien séminaire - Richemont
16370 VAL-DE-COGNAC

05.45.83.16.49

accueil@institut-richemont.fr

www.institut-richemont.fr



Formation initiale en alternance
Formation en apprentissage
Formation professionnelle



FRANCE
compétences

CERTIFICATION
enregistrée au RNCP

N° de fiche RNCP 37678



COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne
- Conduire l'intervention sociale auprès des publics
- Communication professionnelle en travail social
- Connaître et analyser les contextes institutionnels
- Mobiliser les acteurs et les partenaires



CONDITIONS D'ADMISSIONS

- Être titulaire du Brevet de Technicien Supérieur en Économie Sociale Familiale
- Bénéficier d'une validation de ses études, de ses expériences professionnelles ou de ses acquis professionnels
- Étude du dossier du candidat
- Entretien avec un jury après avoir obtenu un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou un autre financement



Taux de Réussite aux Examens

(2024)

Retrouvez tous nos indicateurs de performance sur notre site

88%



TARIFS

Retrouvez nos conditions tarifaires sur notre site

institut-richemont.fr



Erasmus+

LE CONTENU EN ALTERNANCE

En **Entreprise** (560 heures)

La formation par alternance associe les mises en situations professionnelles en entreprise et une formation à l'Institut :

- Par période de 1 à 2 semaines en centre de formation et 2 à 4 semaines en entreprise
- 16 semaines minimum de stage en entreprise
- Les périodes en entreprises s'effectuent auprès d'un conseiller(ère) en Économie Sociale Familiale
- Financement de la formation : possibilité par le Conseil Régional et le Pôle Emploi, les entreprises et les OPCO, financement personnel
- Statut : contrat d'apprentissage, salarié d'entreprise dans le cadre d'un plan de formation, contrat de professionnalisation, demandeur(se) d'emploi

Pas de frais de scolarité pour les apprentis

FORMATION RÉMUNÉRÉE SELON LA LÉGISLATION EN VIGUEUR

À **l'Institut** (540 heures)

Domaines de formation :

- Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne (140 heures)
- Intervention sociale (250 heures)
- Communication professionnelle (40 heures)
- Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles (90 heures)
- Langue vivante étrangère / séjour linguistique (20 heures)



Nos



Accompagnement dans la méthodologie de recherche d'entreprises / Enseignements dispensés par des professionnels qualifiés / Restauration sur place - Possibilité d'hébergement / Partenariat entre l'IRTS (Institut Régional du Travail Social) Poitou-Charentes où sont dispensés certains cours, l'Université de Poitiers et l'Institut de Richemont



CONDITIONS D'EXAMEN

83 % Contrôle Continu (CCF)

17 % Épreuves Terminales

Après LA FORMATION

POURSUITE DES ÉTUDES

- Master intervention et développement social
- Master problèmes sociaux et actions publiques

VIE ACTIVE

- Exercer en tant que travailleur social dans les collectivités, les organismes sociaux, techniques ou éducatifs (Conseil Départemental, CCAS, centres socioculturels, CAF, bailleurs sociaux, centres d'hébergement, MSA...)
- Conseiller(ère) en Économie Sociale Familiale